

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque. — III Correspondance romaine. — IV L'affaire von Gerlach. — V La dépopulation en France et le recrutement du clergé. — VI Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE**Le dimanche 5 août**

On annonce :

La neuvaine à l'Assomption peut commencer le lundi, 6 août, pour se terminer le 14, ou le 10, pour se terminer le 18, veille de la solennité. ¹

La fête de saint Laurent (vendredi);

Dans le diocèse de Montréal, mercredi, le 20e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque; 1ère retraite ecclésiastique, le 12 au soir.

Dans le diocèse de Joliette, demain, 4e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE**Le dimanche 5 août**

Messe du X dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de N.-D.-des-Neiges; préf. de la Trinité. — Vêpres de la Transfiguration, mém. du dim. et de N.-D.-des-Neiges.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**Le dimanche 12 août**

A cause de la solennité de l'Assomption qui ne peut être déplacée, on anticipe en ce jour, la solennité des titulaires qui ne peut avoir lieu le 19.

¹ En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.